



FICHE MARCHÉS
M_3325

INTÉRIM PARAMÉDICAL

Prestation de mise à disposition de personnel intérimaire et de placement dans le domaine paramédical.

Titulaires

Lots 1 à 33 :

- Adecco Médical
- Randstad
- Synergie Care
- Samsic Médical
- Actual Group
- H2f Medical
- Groupe Adequat
- Lorentis RH
- Domino RH
- Ams Limoges
- Vitalis Médical pc dev
- GI Services France
- Taga Médical Services
- Vitality Intérim
- AMS Recrutement
- JMS Medicinterim RH
- Medis Expert Sud

Moyen d'accès



GROUPEMENT DE
COMMANDES

Durée du marché



2 ans

17 avril 2025 au 9 mai 2027



MARCHÉ ACTIF

Descriptif du marché

Pour palier le manque de personnel dans vos établissements et ainsi éviter des répercussions sur les patients et sur les conditions de travail de vos équipes, optez pour l'intérim.

Ce marché d'UniHA s'étend au domaine paramédical incluant les prestations de personnel intérimaire et de placement pour des missions de moins de trois mois.

Il s'agit de la relance des lots 1, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 15 ,16, 17, 18, 19, 20 , 24, 25 , 26, 30, 31, 33 de la procédure M_2885 compte tenu de l'atteinte des montants maximums pour ces lots pour les membres du groupement de commande (allotissement territorial).



Les points forts

- Accord-cadre multi-attributaires pour optimiser le taux de service : 5 titulaires par lot - 1 titulaire rang 1 et 4 titulaires rang « dépannage ».
- Une clause de progrès qui prévoit le déclassement provisoire du titulaire n°1 en cas de taux de service inférieur à 50% sur une période de 3 mois.
- Construction d'un allotissement territorial précis pour prendre en considération des différents bassins d'emploi et sécuriser le taux de missions services.
- **Pilotage grand compte** de la filière avec les titulaires - Notion de partenariat avec le titulaire de rang 1.
- **Un reporting fournisseur consolidé** par la filière pour assurer un suivi des montants maximums.



Expertise sectorielle et proximité

Marché historique de la filière services d'UniHA, il repose sur l'expertise acquise par la filière depuis 12 ans sur ce sujet et la proximité de la filière avec les GHT pour tenir compte des spécificités locales.

INTÉRIM PARAMÉDICAL



Descriptif des lots

Lots 1 à 33 (M_3325) : un lot par GHT → membres du groupement de commande

- **Lot 1** : GHT Loire Atlantique
- **Lot 5** : GHT Haute Bretagne
- **Lot 6** : GHT Centre Bretagne
- **Lot 7** : GHT Sarthe
- **Lot 8** : GHT Maine et Loire
- **Lot 10** : GHT de la Vienne
- **Lot 11** : GHT du Limousin
- **Lot 12** : GHT Dordogne et GHT des Landes
- **Lot 13** : GHT Tarn et Haute Garonne
- **Lot 15** : GHT IDF Sud
- **Lot 16** : GHT Provins Est Seine et Marne
- **Lot 17** : GHT Loiret
- **Lot 18** : GHT Champagne et GHT Aube Cézanais
- **Lot 19** : GHT Sud Lorraine
- **Lot 20** : GHT Centre France Comté
- **Lot 24** : GHT Territoire d'Auvergne
- **Lot 25** : GHT Rhône Centre + CH le Vinatier
- **Lot 26** : GHT Loire
- **Lot 30** : L'Est Hérault et du Sud-Aveyron et GHT Cévennes Gard Camargue
- **Lot 31** : GHT Hôpitaux de Provence
- **Lot 33** : GHT Alpes Maritimes

Missions d'intérim et placement pour le domaine paramédical :

1. Infirmier(e) (DE)
2. Infirmier(e) (DE) spécialisé(e) bloc opératoire
3. Infirmier(e) bloc (DE)
4. Infirmier(e) anesthésiste (DE)
5. Infirmier(e) puéricultrice (DE)
6. Sage-femme (DE)
7. Masseur Kinésithérapeute (DE)/Orthophoniste (DE)
8. Manipulateur radio (DE)
9. Auxiliaire de puériculture (DE)
10. Aide -soignant(e) (DE/AMP)
11. Agent de service hospitalier/Assistant(e) dentaire
12. AMA (secrétaire médicale)
13. Préparateur(trice) en pharmacie
14. Technicien(e) de laboratoire
15. Brancardier
16. Conducteur(trice) ambulancier
17. Agent de stérilisation



La multi attribution, comment ça marche ?

- Le titulaire de l'accord-cadre classé numéro 1 bénéficie d'un droit d'exclusivité des commandes dont la durée varie selon les degrés d'urgence du besoin de personnel. Les bons de commande sont émis en premier lieu auprès du titulaire n°1 du lot.
- Les titulaires de l'accord-cadre classés en 2e, 3e, 4e et 5e position sont consultés en dépannage.
- Le titulaire n°1 pourra perdre le délai d'exclusivité dont il bénéficie dans le cas où le taux de service se révèle insuffisant.
- **Les délais d'exclusivité :**
 - Commandes émises 15 jours ou plus avant le début de la mission : **48h**
 - Commandes émises moins de 15 jours avant le début de la mission : **24h**



La structure de coût

La structure du prix facturé de l'intérim repose sur 2 composantes :

- Le taux horaire de référence pour la qualification professionnelle requise.
- Le coefficient de délégation contractualisé avec le titulaire.



Nous rejoindre

Vous souhaitez adhérer à UniHA ?
Contactez le service Relations
Etablissements à contact@uniha.org
ou par téléphone au 04 86 80 04 78.



Informations auprès de la filière RH & Prestations Intellectuelles :



COORDONNATEUR : Clément Parmentier
ACHETEUR : Elisabeth Chollet
ASSISTANTE ACHATS : Laëtitia Rubeaux
laetitia.rubeauxg@uniha.org - 02 40 84 60 28

